

Synthèse du groupe 5

- Dynamiques métropolitaines -

Réalisée par

Durieux Pauline, Guinebert Juliette, Garnier Malo, Shun Yue, Schertz Hugo

Dans l'optique de la construction d'un itinéraire européen autour des boucles de la Marne, nous avons travaillé sur la question de l'intégration de ce même territoire dans les dynamiques du Grand Paris. Pour cela nous avons répondu à une problématique qui est la suivante : *En quoi les dynamiques récréatives et touristiques des boucles de la Marne sont à l'échelle métropolitaine ?*

En effet, depuis ses débuts les boucles de la Marne ont toujours été liées à Paris. Nous pourrions même dire que les boucles de la Marne doivent leur émergence à la métropole. Prenons l'exemple des parisiens, d'abord de la haute société, puis par la suite les classes plus populaires, qui allaient passés leur week-end au bord de l'eau et assister à des démonstrations de canotage, participer aux guinguettes. Nous avons alors étudié cette relation indispensable entre Paris métropole et les boucles de la Marne. Ces deux territoires étant fortement liés, nous avons vu dans notre étude comment notre territoire évolue en même temps que la capitale. La place du territoire dans la métropole était déjà importante. Mais aujourd'hui, une prise en compte de l'importance de l'agrandissement de la ville de Paris se fait. En effet, cette tardive remise en question de la place (et taille) de la métropole parisienne remet en jeu le rôle du territoire du Val-de-Marne. C'est face à de grandes métropoles comme *The Greater London* ou Berlin que le Grand Paris se construit peu à peu. Pour se faire, la métropole parisienne va s'étendre et empiéter sur le territoire des boucles de la Marne. Pour ce projet d'itinéraire culturel européen, il est alors indispensable de prendre en compte les dimensions récréatives et touristiques que ce grand projet va engendrer.

C'est par le travail commun que fournissent les communes autour des boucles de la Marne qu'un Contrat de Développement Territorial est né. Grâce à ce contrat, nous voyons émerger de nouveaux projets territoriaux, de nouvelles dimensions urbaines et récréatives. Le territoire est alors mieux intégré, plus fonctionnel et mieux adapté à la métropole parisienne. Son rôle d'espace de loisir a changé d'échelle et se relocalise. Le territoire des boucles de la Marne n'est plus l'espace récréatif de prédilection des parisiens, on observe même que les fonctions récréatives, culturels, et touristiques sont centralisées sur Paris. Souffrant aussi d'un déséquilibre économique entre le Paris et la Banlieue mais aussi entre l'Ouest et l'Est, ce territoire est une périphérie dépendante du centre, Paris. Cependant le territoire tient une place de choix dans le projet du Grand Paris. Ce projet doit renforcer la lisibilité de la métropole parisienne longtemps mise au second plan de la commune de Paris.

Il faut donc redéfinir le territoire de la métropole en créant de nouvelles centralités, mettre en valeur différentes identités territoriales et avoir une vision transversale du territoire. Un nouveau réseau de transport doit traverser les futurs pôles économiques de la région situés au niveau de la deuxième couronne. Ce réseau traverse le territoire des boucles de la Marne. Des projets territoriaux passés entre l'Etat et les collectivités territoriales sont mis en place comme plan de développement, dont quatre concernent les BDM. Ces projets remettent en jeu le rôle des acteurs et les limites territoriales des projets afin d'englober le maximum d'enjeux sur le territoire. Ils comportent donc des volets économiques, culturels et sociaux.

Les boucles de la Marne ont encore un rayonnement métropolitain voire national en ce qui concerne des loisirs. Ces interactions métropolitaines se font de moins en moins par la pratique récréative des franciliens sur le territoire. Elles s'opèrent grâce à des réseaux associatifs très actifs qui militent pour la sauvegarde des pratiques récréatives des BDM. Parmi elles, on retrouve Eaux vives, France guinguette via culture guinguette, la fédération française d'aviron et tous les clubs présents sur le territoire. Les nouvelles politiques métropolitaines sont un atout pour les territoires périphériques longtemps ignorés par les politiques et les professionnels du tourisme au profit d'un intérêt centré sur Paris intramuros.

Les priorités en matière de tourisme sont énoncées par les différents plans d'actions : Schéma de Développement Territorial, Contrat de Développement Territorial, et le Schéma Départemental du Tourisme 94 peuvent être résumées en trois points :

- Rendre agréable le territoire pour les habitants : ils doivent devenir les ambassadeurs du territoire. Cela passe par une mise en valeur paysagère, capitaliser sur cet atout grâce au projet de ville rivière mise en avant dans le schéma de développement territorial. Les BDM ont l'avantage d'avoir une identité clairement définie grâce à son histoire. Il faut sensibiliser la population qui ne connaît pas l'histoire ni le patrimoine du territoire pour diffuser une identité claire de celui-ci.
- Ces aménagements ainsi que ceux réalisés pour le Grand Paris express doivent être l'occasion de valoriser et de développer l'activité touristique. Le projet connexe relatif aux gares sera l'opportunité de créer des pôles dynamiques sur le territoire. Le développement d'activité sur l'axe récréatif des BDM sera facilité par le réaménagement paysager.
- Renforcer la lisibilité de l'offre touristique et récréative, renforcer l'attractivité. Les publics cibles sont les franciliens et les *repeaters*. La mise en réseau est essentielle pour mutualiser les atouts du territoire et proposer une offre cohérente, complémentaire de la destination Paris. Les trames vertes et bleues définies par l'Actep sont un exemple de maillage qui peut être le socle de l'offre touristique

Elargir le territoire est un paradigme de la métropole. Celle-ci cherche mécaniquement et perpétuellement de nouveaux partenaires pour permettre l'innovation, l'amélioration de son cadre de vie et ainsi rester compétitif au niveau mondial. Réfléchir à élargir le territoire

est une dynamique métropolitaine. Pour cela, différents types d'élargissement sont possibles. Tout d'abord la Marne offre certaines ouvertures spatiales évidentes : de par la proximité et les points communs la Seine-Saint-Denis est un partenaire potentiel. La Seine Saint-Denis est un moteur du tourisme alternatif et son comité départemental du tourisme promeut son territoire à travers des pratiques innovantes. Ensuite, Disneyland Paris est un partenaire potentiel car, tout comme la Seine Saint-Denis, il y a une proximité spatiale et un lien naturel : la Marne, c'est également un pôle touristique majeur qui participe au rayonnement mondial de Paris et sa banlieue.

Enfin, établir des réseaux est une étape sur le chemin de la métropolisation, ainsi créer des équipements et des infrastructures de loisirs plus ou moins rares installe une base de fréquentation stable et, par la suite, lier ces équipements entre eux sur le territoire ou hors du territoire permet la création d'événements, de partenariats efficaces pour la promotion et la fréquentation de l'espace concerné. De plus, renforcer et mettre en réseau les équipements et les infrastructures déjà présents, qui font parfois l'histoire du territoire (guinguettes, aviron, sports nautiques, etc.), est primordial pour dynamiser ces lieux.

Le territoire est bien témoin de la métropole. Les communes bordant la Marne ne se sont pas développées sans la capitale Paris. Mais c'est grâce à cette situation géographique, et surtout grâce à la présence de la Marne, que certaines valeurs communes aux territoires sont nées. Ses valeurs sont celles d'un territoire témoin de la métropolisation via son histoire, son rapport à la métropole dans le passé, et ses loisirs populaires. La qualité paysagère du territoire est aussi une valeur importante qui se traduit à travers la conservation et protection de l'environnement. L'émergence du concept de « ville rivière » fait de l'identité paysagère du territoire un levier d'attractivité, et ce vis à vis de la métropole et qui a pour perspective de développer un axe paysager important et un cadre de vie agréable rythmé par l'eau et les loisirs. Autre exemple, le syndicat mixte « Marne Vive », qui regroupe toutes les communes et communautés de communes et d'agglomérations recouvrant le territoire des boucles de la Marne, s'occupe de la qualité et l'entretien de la Marne. En effet, leur objectif principal, à long terme, est de rendre la baignade en Marne à nouveau possible. A terme, ce sera un atout majeur pour le territoire, les franciliens et touristes *repeaters* se feront une joie de se rendre sur les berges afin de s'y baigner et de s'y relaxer.

Tout cela prouve la présence d'une identité commune qui cherche à être conservée afin de se faire connaître, et d'avoir sa place au sein de la métropole, notamment par rapport aux espaces naturels et de loisir. L'ICE doit être utilisé comme moyen de faire reconnaître le territoire, et sa place dans la métropolisation, en retrouvant sa fonction qui a fait émerger le territoire, celle des loisirs populaire en bord de Marne, le tout dans un cadre métropolitain.